

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
31 RUE DU CAMBOUT - CS 20223 - 57000 METZ
Accueil du Public de 8h30 à 11h45 (tous les jours)
tél 03.87.36.60.98 - 14h à 16h sauf mercredi

SCP RICHARD, MERTZ, QUERE, AUBRY,
RENOUX, MOITRY, CHAYA, FREULET ET
WAHL

1 RUE DES CHARPENTIER
ZAC SEBASTOPOL BP 95 055
57072 METZ CEDEX 03

V/REF :

N/REF : 2006 B 1328 / 2013-A-4025

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE METZ certifie qu'il a reçu le 12/08/2013, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 28/06/2013
- Changement de président

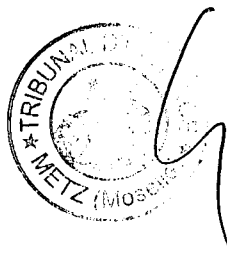
Concernant la société

DB PARK
Société par actions simplifiée à associé unique
17 rue Venizélos
57950 Montigny-les-Metz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-4025 le 12/08/2013

R.C.S. METZ TI 493 339 279 (2006 B 1328)

Fait à METZ le 12/08/2013,
LE GREFFIER



DB PARK
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 17 rue Vénizélos, 57950 MONTIGNY LES METZ
RCS METZ TI 493 339 279

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2013

L'an 2013,
Le 28 juin,
A 10 heures 30,

La société DEMATHIEU ET BARD GROUPE, société par actions simplifiée au capital de 32 690 090 euros, dont le siège social est 17, rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 533 023 362, représentée par son Président du Directoire, Monsieur Jean-François PIQUET,

Associée unique de la société DB PARK,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la disparition de la société DEMATHIEU ET BARD, suite à son absorption par la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE à la suite de la fusion en date du 28 juin 2013, et de la cessation corrélative de son mandat de Présidente à compter du même jour, et nomme en remplacement et sans limitation de durée :

La société DEMATHIEU ET BARD GROUPE,
Société par actions simplifiée au capital de 32 690 090 euros,
Dont le siège social est 17, rue Vénizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ,
Immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 533 023 362,

Représentée à compter du 1^{er} juillet 2013 par Monsieur René SIMON, né le 18 janvier 1954 à HOMECOURT, de nationalité française, demeurant 23, rue de l'Eglise 57140 SAULNY.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE

Monsieur Jean-François PIQUET (*)

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente



(*) Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

DEMATHIEU & BARD GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 32 690 090 euros
Siège social : 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ
RCS METZ 533 023 362

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU DIRECTOIRE DU 1^{ER} JUILLET 2013

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

L'an deux mille treize,
Le 1^{er} juillet,
A 8 heures,

Le Directoire de la société DEMATHIEU & BARD GROUPE s'est réuni au 17 rue Vénizélos à MONTIGNY LES METZ (57), sur convocation de son Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur René SIMON, Président du Directoire,
Monsieur Philippe ATHUYT, Membre du Directoire, Directeur Délégué,
Monsieur Guillaume CHARTIER, Membre du Directoire.

Le Directoire, réunissant la présence effective de tous de ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur René SIMON en sa qualité de Président du Directoire.

Monsieur Philippe ATHUYT est désigné comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté par le Directoire.

Le Président rappelle que le Directoire est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un représentant permanent de la société pour la présidence des filiales du groupe
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

DESIGNATION DE MONSIEUR RENE SIMON EN QUALITE DE REPRESENTANT PERMANENT

Le Président rappelle que la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE, suite à l'opération de fusion par laquelle elle a absorbé, en date du 28 juin 2012, la société DEMATHIEU ET BARD SAS, est appelée à exercer les fonctions de Présidente au sein des sociétés suivantes :

- la société **SOCIETE DE MATERIEL DEMATHIEU ET BARD**, société par actions simplifiée au capital de 162 750 euros dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 847 280 138,

- la société **DEMATHIEU & BARD OCEAN INDIEN**, société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est 2 Allée Bonnier, Résidence EUROPA - 97400 SAINT DENIS (Réunion), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT DENIS sous le numéro 492 028 667,

- la société **DB IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 353 708 746,

- la société **BATYS**, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 529 723 769,

- la société **DB PARK**, société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 493 339 279,

- la société **SPCM**, société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, dont le siège social est Parking de la Cathédrale, rue d'Estrée - 57000 METZ, et immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 494 751 621,

- la société **DEMATHIEU & BARD 17**, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 405 316 647,

- la société **CHAMPAGNE ARDENNE PREFABRICATION ET MATERIAUX POUR L'INDUSTRIE DU BETON - CAPREMIB**, société par actions simplifiée au capital de 4 113 500 euros, dont le siège social est 44 Route Nationale - 51220 CORMICY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 392 316 881,

- la société **CIBETEC**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est Zone Industrielle Sud-Est - Boulevard du Val de Vesle Prolongé - 51500 SAINT LEONARD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 430 062 968,

- la société **FRANCECOM**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est à La Croix Gillet, RN 330 - 77122 MONTHYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 747 151 132,

- la société **PREFALL**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est Lieu-dit Couchant de la Croix Gillet, RN 330 - 77122 MONTHYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 391 186 616,

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, décide de nommer, à compter du 1^{er} juillet 2013, Monsieur René SIMON, demeurant 23, rue de l'Eglise 57140 SAULNY, en qualité de représentant permanent de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE pour la présidence des sociétés suivantes, ci-dessus plus amplement décrites :

- la société SOCIETE DE MATERIEL DEMATHIEU ET BARD,
- la société DEMATHIEU & BARD OCEAN INDIEN,
- la société DB IMMOBILIER,
- la société BATYS,
- la société DB PARK,
- la société SPCM,
- la société DEMATHIEU & BARD 17,
- la société CHAMPAGNE ARDENNE PREFABRICATION ET MATERIAUX POUR L'INDUSTRIE DU BETON - CAPREMIB,
- la société CIBETEC,
- la société FRANCECOM,
- la société PREFALL,

Monsieur René SIMON accepte les fonctions de représentant permanent qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président rappelle que la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE suite à l'opération de fusion par laquelle elle a absorbé, en date du 28 juin 2013, la société DEMATHIEU ET BARD SAS, est appelée à exercer les fonctions de Gérante de la société suivante :

- la **société SCI GENAY LORRAINE**, société civile immobilière au capital de 180 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 352 801 658,

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, décide de nommer, à compter du 1^{er} juillet 2013, Monsieur René SIMON, demeurant 23, rue de l'Eglise 57140 SAULNY, en qualité de représentant permanent de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE pour la gérance de la société suivante, ci-dessus plus amplement décrite :

- la société SCI GENAY LORRAINE.

Monsieur René SIMON accepte les fonctions de représentant permanent qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

DESIGNATION DE MONSIEUR GUILLAUME CHARTIER EN QUALITE DE REPRESENTANT PERMANENT

Le Président rappelle que la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE suite à l'opération de fusion par laquelle elle a absorbé, en date du 28 juin 2012, la société DEMATHIEU ET BARD SAS, est appelée à exercer les fonctions de Présidente au sein des sociétés suivantes :

- la société DEMATHIEU & BARD BATIMENT ILE DE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros dont le siège social est 50, avenue de la République 94550 CHEVILLY-LARUE, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 632 030 284,

- la société DEMATHIEU & BARD CONSTRUCTION NORD, société par actions simplifiée au capital de 1 469 850 euros dont le siège social est ZI de la Pilaterie, Rue de la Couture - 59700 MARCQ EN BAROEUL, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de ROUBAIX / TOURCOING sous le numéro 487 734 394,

- la société VRD DB, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 6 rue Denis Papin - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le numéro 539 947 846,

- la société BLB CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 480 rue Thimonnier 69730 GENAY, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 409 714 474,

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Guillaume CHARTIER, demeurant 12 rue des Abondances - 92100 BOULOGNE, en qualité de représentant permanent de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE pour la présidence des sociétés suivantes, ci-dessus plus amplement décrites, à compter de la nomination effective de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE en qualité de Présidente desdites sociétés :

- la société DEMATHIEU & BARD BATIMENT ILE DE FRANCE,
- la société DEMATHIEU & BARD CONSTRUCTION NORD,
- la société VRD DB,
- la société BLB CONSTRUCTIONS.

Monsieur Guillaume CHARTIER accepte les fonctions de représentant permanent qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

DESIGNATION DE MONSIEUR PHILIPPE ATHUYT EN QUALITE DE REPRESENTANT PERMANENT

Le Président rappelle que la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE suite à l'opération de fusion par laquelle elle a absorbé, en date du 28 juin 2012, la société DEMATHIEU ET BARD SAS, est appelée à exercer les fonctions de Présidente au sein des sociétés suivantes :

- la société **VANCE GESTION**, société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 404 834 863,

- la société **EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION - ETIC**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 350 399 101,

- la société **TSV**, société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros, dont le siège social est 17 rue Venizélos - 57950 MONTIGNY LES METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 423 112 267.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Directoire, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Philippe ATHUYT, demeurant 43, clos des Sorbiers 57155 MARLY, en qualité de représentant permanent de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE pour la présidence des sociétés suivantes, ci-dessus plus amplement décrites, à compter de la nomination effective de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE en qualité de Présidente desdites sociétés :

- la société VANCE GESTION,
- la société EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION - ETIC,
- la société TSV,

Monsieur Philippe ATHUYT accepte les fonctions de représentant permanent qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

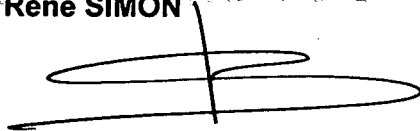
POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre membre du Directoire.

Le Président du Directoire
Monsieur René SIMON



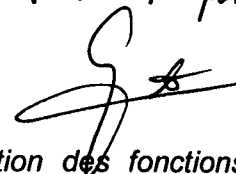
Monsieur Philippe ATHUYT (*)

Bon pour acceptation des fonctions de représentant permanent de la société Demathieu et Bard groupe



Monsieur Guillaume CHARTIER (*)

*Bon pour acceptation des fonctions de représentant permanent
de la société Demathieu et Bard Groupe*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Bard', written over the text 'Bard Groupe'.

** Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de
représentant permanent de la société DEMATHIEU ET BARD GROUPE »*

12/08/2013



2013 / 5025